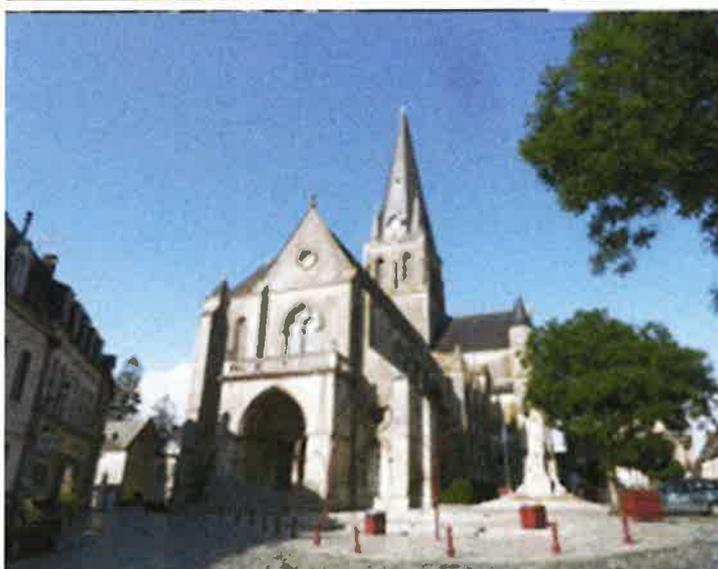


INFOS MARLOISES



NOVEMBRE 2022





Le Mot du Maire



« Le mensonge des mots est dénoncé par la vérité des actes »
Mazouz Hacène.

Chers habitants,

Depuis le mois d'avril, date du dernier journal municipal, la période a été riche en événements divers.

D'abord, il y a eu beaucoup d'événements récréatifs, festifs, culturels et plus « politiques » : course cycliste, inauguration de la piscine, festival du musée, fête communale etc, mais aussi visite du recteur et de l'inspecteur d'académie à l'école Jules Ferry (mise en valeur des travaux des enseignants et de leurs élèves), visite communale du sous-préfet.

Ces activités sont importantes et aident à l'installation de nouveaux arrivants qui apprécient de voir une ville dynamique.

La piscine terminée, les écoliers et collégiens ont pu en profiter en juin et septembre, les habitants de Marle et des environs ont pu eux en profiter en juillet et août. Nous avons eu près de 6000 entrées.

Nous allons maintenant nous occuper du central : travaux et remise en fonctionnement de l'hôtel et du restaurant. Il faut que la vie revienne au centre. Des amateurs se sont positionnés pour la reprise et nous allons les rencontrer pour entendre leurs propositions.

Nous avons embauché un éducateur sportif qui est aussi maître-nageur. Il interviendra dans les écoles, à la piscine et durant la moitié des vacances scolaires pour prendre en charge des enfants et adolescents de Marle. Un emploi pour occuper sagement notre jeunesse. Les activités proposées ont été données aux élèves des écoles et du collège.

Nous reviendrons vers vous prochainement pour vous demander votre avis sur l'extinction de l'éclairage public. Une enquête sera distribuée.

Bien à Vous,

Le Maire, Dominique GODBILLE

« Un problème sans solution est un problème mal posé »
Albert Einstein.

MAIRIE DE MARLE

Horaires d'ouverture : lundi-mardi-mercredi-jeudi-vendredi – 8 h 30-12 h / 13 h 15-17 h
samedi – 9 h-12 h – 2 fois par mois

Courriel : contact@ville-marle.fr

Tél : 03.23.21.75.75

Site internet : <https://www.ville-marle.fr>

Facebook : <https://facebook.com/villedemarle>

Vos élus à votre écoute :

- Le Maire : sur rendez-vous au 03.23.21.75.75
- Les adjoints : sur rendez-vous les samedis matin de 9 h à 12 h.
- CCAS : Liliane PERTIN, sur rendez-vous le 1^{er} samedi du mois
- Insertion : Karine LAMORY, sur rendez-vous le 1^{er} samedi du mois
- Les conseillers départementaux : Pierre-Jean VERZELEN et Isabelle ITTELET les 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois de 11 h à 12 h.

Rétrospectives 2022

COURSE CYCLISTE

Marle a accueilli un nouveau concept de course cycliste, unique en France, les 27, 28 et 29 mai.

Environ 200 jeunes coureurs ont pris le départ place du Bail pour s'affronter dans 3 épreuves différentes pour le trophée de l'Aisne.

Cette course a été organisée par le club cycliste de Chavignon en collaboration avec le comité de l'Aisne de cyclisme et parrainée par Hubert Mathis, ancien coureur cycliste professionnel.



INAUGURATION DE LA PISCINE

D'importants travaux de rénovation ont été entrepris à la piscine municipale.

A cette occasion, la piscine a été inaugurée au nom de Sébastien Cauet, le samedi 11 juin, en présence de l'enfant du pays.



Isabelle ITTELET (Conseillère régionale, Vice-présidente du conseil départemental), Dominique GODBILLE (maire), Eric Donnay (Vice-président de la région), Sébastien CAUET, Jean-Louis BRICOUT (député).

PISCINE MUNICIPALE

Cet été, la piscine a accueilli 6 000 personnes en juillet et août. Sa fréquentation a connu une belle hausse grâce notamment aux travaux de rénovation et à l'aménagement du parc. Il n'y a plus de fuites.

Les enfants des écoles maternelles et primaires, ainsi que les collégiens ont pu profiter de cet équipement et de cours de natation, dans le cadre scolaire au mois de juin et septembre. 50 personnes, surtout des enfants, ont appris à nager cette année.

Cette initiative s'inscrit dans le projet régional « Nager en Hauts-de France ».



13 ET 14 JUILLET

Le 13 juillet a eu lieu le traditionnel défilé de char dans les rues de la Ville, en présence de nombreuses associations.

Le 14 juillet, la boule marloise a organisé un concours de boules suivi d'un repas républicain et de diverses animations, pour le plaisir des petits et des grands.



TOURNÉE DES HAUTS DE FRANCE

La région Hauts de France s'est arrêtée à Marle, dans un esprit de fête et de vacances. Cette après-midi rythmée par diverses animations et jeux pour petits et grands avec distribution de cadeaux, s'est clôturée avec le concert d'Eve Angeli.



POOL PARTY

Les 2 « Pool Party » des 22 juillet et 26 août ont rencontré un beau succès. C'est la première fois qu'était organisée cette manifestation et près de 200 personnes ont répondu présentes. Elles ont pu profiter de la baignade, d'un barbecue, d'animation dans le parc et d'une soirée disco.



FÊTE COMMUNALE

La traditionnelle fête foraine a eu lieu du 2 au 5 septembre, sur la place du bail.

Un week-end très animé grâce aux manèges et attractions, mais aussi aux diverses prestations proposées par les associations marloises et la fanfare de Longueau, ainsi que par les concerts de Remy Parker et de Collectif Métissé. Le samedi soir, des centaines de personnes sont venues admirer le superbe feu d'artifice musical, place du Bois Joli.



ALSH

Le centre de loisirs s'est installé à Marle tout le mois d'août, et a accueilli environ 70 enfants de 4 à 15 ans, au quotidien.

L'équipe d'animation a proposé de nombreuses activités, notamment la découverte de différents sports comme le judo, ainsi que plusieurs sorties : au « Laby-mais » de Le Hérie-la-Viéville, au château fort de Sedan et au parc « le Fleury » de Cambrai. Les enfants ont également profité des équipements marlois, notamment de la piscine et du musée des temps barbares.



CINEMA DE PLEIN AIR



Pour la première fois, le comité des fêtes a organisé une séance de cinéma en plein air, sur la place du bail.

C'est à la tombée de la nuit que les spectateurs ont pu apprécier le film « Mia et le lion Blanc ».

A renouveler !

HALLOWEEN

Les enfants de Marle ont défilé costumés dans les rues à l'occasion de la fête d'Halloween. Les participants ont pu profiter d'une animation musicale proposée par Let's Sing together, d'un goûter et d'une distribution de bonbons offerts par le comité des fêtes.



Commerces et services

PEGAZE BURGER



Un nouveau restaurant s'est installé rue Lalouette, à la place du Caliya Snack, le « Pégaze burger ».

Les nouveaux gérants Alexandra et Valérian vous proposent burgers, sandwiches, kebabs, paninis, salades., sur place ou à emporter, du mardi au samedi de 11H à 14H et de 18H à 21H30, et le dimanche de 18H à 21H30.

Tél : 09.51.49.25.46



MAISON DE LA PRESSE

Depuis le mois d'octobre, une nouvelle libraire Flora Baudet succède à Marie-Lise Ducat, après 10 ans d'activité.

Elle vous accueille à la maison de la presse, 11 place François Mitterrand, en compagnie de sa vendeuse Blandine Lohé.

Tél : 03.23.20.05.55



BOUTON D'OR



Une nouvelle fleuriste s'est installée, rue Lalouette, en centre-ville, face à l'église.

Marie Dédier vous accueille les mardi, jeudi et vendredi de 10H à 12H et de 15H à 18H, le mercredi de 10H à 12H, le samedi de 10H à 12H et de 15H à 19H et le dimanche de 10H à 13H.

A votre disposition pour toutes occasions : baptême, mariage, anniversaire, deuil... la livraison est gratuite sur Marle.

Tél : 03.60.81.85.68

SAAT

Le SAAT, Service d'Aide à Tous, est une association indépendante, sollicitée par l'État pour intervenir sur le Pays de la Serre, pour l'insertion et l'information des usagers.

Cette association vient en aide aux particuliers, mais aussi aux commerçants, aux agriculteurs et aux commerçants, pour des travaux divers ou de l'accompagnement. Elle permet aux personnes qui recherchent un travail de se réinsérer et elle se charge de trouver du personnel pour intervenir auprès des particuliers et des professionnels.

Le véhicule de service itinérant est présent, Place de l'église, le vendredi matin.

Tél : 03.23.07.18.18

Pour les fêtes de fin d'année, le SAAT et Recycl'Jouets s'associent pour vous proposer un grand choix de jouets à petits prix, le tout directement dans votre commune lors des permanences du SAAT.

Prochaines permanences :

Les 2 et 16 décembre de 9h à 12h, place de l'église

Le 8 décembre de 9h à 12h, rue René Toffin



Santé - Solidarité



La Maison de santé pluridisciplinaire de Marle accueille depuis le 1^{er} septembre un nouveau médecin, Bournane GUENI. Il a accepté de rejoindre l'équipe médicale déjà en place.

Prises de rendez-vous au 03.23.23.94.40



Mélanie MONTAIGNE, infirmière libérale, nouvellement installée au 3 rue du Faux-Bail (ancien local des impôts), vous propose ses services de soins à domicile ou à son cabinet sur rendez-vous.

Renseignements et prises de rendez-vous au 07.49.45.16.42 ou sur doctolib.fr



L'ADMR, association d'aide en milieu rural, compte actuellement 21 bénévoles et 66 employés, qui ont pour mission d'écouter et de répondre aux besoins des habitants, de rendre visite aux personnes âgées et d'organiser des rencontres et des animations.

Afin de pouvoir satisfaire toutes les interventions, l'association recherche des auxiliaires et des aides-soignantes. Renseignements au 03.23.21.23.88.



CCAS

En avril, un groupe d'élèves du collège Jacques Prévert de Marle a créé une association, pour aider des familles en difficulté. Ils ont récolté des dons alimentaires, des produits d'entretien, qu'ils ont remis avec bienveillance au CCAS en présence de Monsieur le Maire, de la vice-présidente, Liliane Pertin, et du principal du collège, sous nos yeux admiratifs.

Nous tenons à les remercier vivement de leur action et de leur civisme.



Pour le plus grand bonheur des bénéficiaires de la banque alimentaire, Leclerc express est toujours présent. Grâce à nos donateurs, nous pouvons diversifier, toutes les quinzaines, le panier.

Depuis le 1^{er} septembre, la cotisation de la banque alimentaire est passée de 3 à 4 euros par personne mensuellement. Cette modeste augmentation nous permet d'acheter des produits frais (légumes, fruits, laitages) plusieurs fois dans l'année, en complément de la dotation de la banque alimentaire de Saint-Quentin.

Le dimanche 20 novembre après-midi était organisé un spectacle cabaret à la salle Simone Signoret : un répertoire de qualité avec un public restreint mais enthousiaste. Merci aux membres du CCAS et du comité des fêtes



La distribution des colis de Noël, pour les personnes âgées de 61 ans et plus, aura lieu le 17 décembre à partir de 9H.



Dates des prochaines distributions de la banque alimentaire, les mardis matin de 9H30 à 10H30, à la chapelle Saint-Nicolas :

En 2023 :

- Janvier : 10 & 24
- Février : 7 & 21
- Mars : 7 & 21
- Avril : 4 & 18
- Mai : 8 & 23



- Juin : 6 & 20
- Septembre : 5 & 19
- Octobre : 7 & 24
- Novembre : 7 & 21
- Décembre : 5 & 19

Liliane PERTIN

CULTURE - HISTOIRE

FESTIVAL D'HISTOIRE VIVANTE

Le 12^{ème} festival d'histoire vivante, 2 000 ans d'histoire de France, a eu lieu les 25 et 26 juin, l'occasion de célébrer également les 30 ans du Musée des Temps Barbares. Plus de 900 reconstituteurs ont répondu présents soit 94 troupes et artisans. Spectacles, démonstrations et animations de campement ont rythmé ce week-end, ainsi qu'un grand défilé historique dans les rues de Marle, plongeant les spectateurs dans les différentes périodes de l'histoire de France de l'armée romaine, à la grande guerre en passant par le moyen-âge et les troupes napoléoniennes...

Ce festival est aussi synonyme de retraite pour Alain Nice qui organisait pour la dernière fois cette manifestation à Marle. C'est en 2006, qu'il crée le premier week-end de reconstitution historique au musée des temps barbares et après 12 festivals, il décide de quitter la direction de cet événement.



JOURNÉES MÉROVINGIENNES

Plusieurs rencontres mérovingiennes ont eu lieu cette année au musée des Temps Barbares, les visiteurs ont pu profiter du parc archéologique et des ateliers mis en place par les figurants (céramique, forge, tissage, poterie ...).

Rendez-vous en 2023 !!!!



MEDIATEUR CULTUREL

Un poste de médiateur culturel a été créé au 1^{er} septembre 2022, en collaboration avec la ligue de l'Enseignement de l'Aisne et le Conseil départemental. Ce médiateur culturel est présent au Musée des temps barbares pour animer des ateliers et des visites organisées pour tout public. Il accueillera également les groupes scolaires et extra-scolaires. Tél : 06.33.69.22.11

CONCERT



Les amis des orgues de Marle ont organisé le samedi 24 septembre, un concert dans l'église Notre-Dame, avec Pierre Queval, organiste et Maria Mirante, mezzo soprano.



HISTOIRE

PIEGÉE PENDANT SES VACANCES

Simplement en vacances à Marle, Yvonne Rouen s'est retrouvée « prise en otage » pendant les quatre années de la guerre 14-18. Institutrice et ne pouvant rentrer chez elle, elle offrira ses services d'enseignante à la ville de Marle.

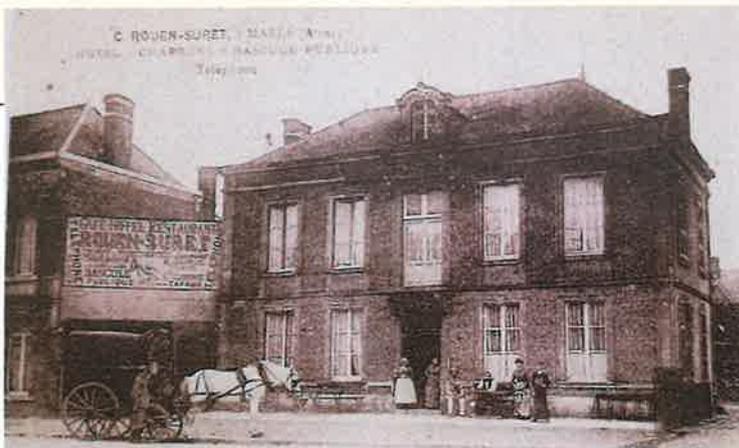
Jean Quéting, un habitant de la région parisienne a retrouvé il y a quelques années dans les affaires de la famille, une huitaine de lettres datées de décembre 1918 à mars 1919, signées par Yvonne Rouen, expédiées depuis Paris et adressées à sa mère.

Yvonne Rouen a passé les quatre années d'occupation allemande à Marle et par la force des choses, s'est mise au service du maire, Charles Cointe.

En août 1914, elle se trouvait en vacances à Marle chez sa sœur aînée qui tenait avec son mari un hôtel près de la gare. Surprise par l'avancée allemande, elle a dû rester à Marle jusqu'à l'armistice du 11 novembre 1918.

Institutrice de formation, elle se mit donc au service de la commune. Yvonne Rouen et la mère de Jean Quéting s'étaient connues et liées d'amitié pendant leurs études à Paris où elles préparaient le Brevet Supérieur pour devenir enseignantes. Dès son retour à Paris, après l'armistice, elle apprit que ses deux frères étaient « morts pour la France ».

C'est alors qu'elle décida d'écrire le récit de ses années de guerre passées à Marle. Ses lettres sont un témoignage supplémentaire de ce que furent ces quatre années d'occupation subies par la population marloise. Sa première lettre est datée du 16 décembre 1918. Elle parle du début de la guerre avec la bataille de Guise et l'arrivée des allemands à Marle. Elle vit passer la 5^{ème} armée française faisant retraite vers la Marne, suite à la bataille de Guise ayant retardée l'avancée allemande de quelques jours.



Gérard Guibon



ASSOCIATIONS

MARLE COUNTRY

Marle Country est une association récente qui compte une vingtaine de membres. Dynamique, elle participe aux principales manifestations marloises : inauguration, fête de la musique, festivités du 14 juillet..., et a le projet d'organiser un grand bal de danses country l'année prochaine.

Renseignements auprès de
David Parmentier, Président
Tél : 06.71.53.59.73 (après 17h)
marlecountry02@gmail.com



JUDO

Le judo club du Laonnois a récompensé 16 jeunes judokas. Ils ont chacun reçu une ceinture symbolisant leur progression.

Alexis Gillier, qui a débuté au club de Marle en 2012, a quant à lui obtenu la ceinture noire.



ANNIVERSAIRE : LA BOULE MARLOISE



L'association « La Boule Marloise » a soufflé cette année ses 125 bougies. Plus ancienne association marloise, elle a été fondée en 1897 sous forme de société (la Loi 1901 n'existant pas encore) par Antoine Barrez. Aujourd'hui, l'association continue d'organiser des concours de boules en bois d'avril à septembre, place du Bail en toute convivialité, elle est présidée par Arnaud Authier.

La journée d'anniversaire, ouverte à tous, a été l'occasion de partager un barbecue, de participer à différents jeux picards, de visionner les photos d'antan, tout en musique ! Le challenge de ce samedi 9 juillet était organisé en l'honneur de Jacques Kasprzycki, ancien bouliste.

FORUM DES ASSOCIATIONS

La Commune a organisé un forum des associations le samedi 1^{er} octobre à la salle Simone Signoret, l'occasion pour les visiteurs de rencontrer et de discuter avec la quinzaine d'associations présente.



LE BRIDGE MARLE VERVINS



Hubert Goubet, Président de l'association « le Bridge Club de Marle Vervins », est heureux d'annoncer que le club est champion de France de Bridge 2022 !

TENNIS CLUB

Les élèves de CM2 de Marie-Claude Vercauteren, professeure des écoles, ont pu profiter de séances de tennis, grâce à une convention établie entre l'association et l'école. Ils ont pu disposer des installations du club et être accompagnés d'un éducateur.

LE PING MARLOIS

Le Ping Marlois a été créé cette année afin de proposer une activité sportive différente. Cette nouvelle association accueille enfants (à partir de 12 ans) et adultes, le mardi et le vendredi soir, à la salle Simone Signoret, de 18H à 22H (horaires libres).

La cotisation annuelle est de 20€ pour les enfants (jusqu'à 14 ans) et 30 € pour les adultes.

La première séance est gratuite !

Renseignements et inscriptions :

Président : Ivan Prévot, Trésorier : Jeremy Lohé, secrétaire : David Mouny

Mail : ping.marlois02@yahoo.fr



MARLE SPORTS FOOTBALL – NETTOYONS LA NATURE



Marle Sports Football a eu le plaisir d'organiser et de participer à une matinée « Nettoyons la nature » avec l'aide de la mairie.

Les volontaires ont sillonné les abords de la salle omnisports, du city parc, de la salle de tennis, de la crèche et de l'école primaire, ainsi que le Bois Joli, la place Sohier et diverses rues de la commune. 🌿🐾

Au final, ce sont plus de 50 kg de déchets qui ont été ramassés (chaises, plastiques, papiers, vêtements, bouteilles ...) 🌳

L'occasion de rappeler aux jeunes bénévoles l'importance du respect, envers les personnes et la nature. Des valeurs qui tiennent à cœur au club de foot.

Les dirigeants et éducateurs du club.

COMITE DES FETES

Suite à l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenu le 8 novembre, le comité des fêtes vous présente son nouveau bureau :

- Président : Jean-François LAMBIN
- Vice-président : Franck CASTELLE
- Trésorier : Stéphane LIBERT
- Vice-trésorier : Stéphanie BURLION
- Secrétaire : Elise NICE
- Vice-secrétaire : Jackie VANOPBROUCQ



ECOLES - COLLEGE



En mars 2022, les deux classes de maternelle des Remparts et les 2 classes de maternelle du Bois Joli ont participé à la semaine académique sur le thème du développement durable et le recyclage. L'école maternelle des Remparts a réalisé un jardin recyclé aux multiples couleurs et matières durables, l'aboutissement d'un travail de plusieurs semaines. Des petites mains et de merveilleuses idées de l'équipe enseignante à travers ce projet pédagogique qui est toujours visible aux abords de l'école.

En 2022, plusieurs classes de l'école Jules Ferry ont travaillé sur le thème des ruches et de la biodiversité. En fin d'année scolaire les professeurs ont proposé aux élèves de se réunir et de procéder à la fabrication de bacs et plantation de fleurs délivrées par la municipalité. La porte d'entrée de l'école a également été revêtue de multiples décors colorés peints par les élèves. Nous sommes ravis de la pédagogie apportée par l'équipe enseignante ainsi que leur implication pour rendre notre école attrayante. Des élèves dévoués qui auront laissé une trace de leur passage sur la porte de l'enceinte de l'école.



Le cycle piscine du mois de juin et septembre fut un grand succès. Les enseignants et les élèves ont apprécié ce moment d'échange qui a permis à tous les élèves de CP au CM2 d'acquérir une aisance aquatique et pour certains de valider les compétences du savoir nager en sécurité.



La rentrée scolaire s'est déroulée le premier septembre 2022 dans les meilleures conditions possibles avec un contexte sanitaire assoupli. L'école de Marle compte à ce jour 291 élèves répartis en 13 classes plus un dispositif ULIS de la petite section de maternelle au CM2 avec une Directrice et une équipe enseignante dynamique.

Sylvie ROUAN



Je m'appelle Théos Guise, je suis maitre-nageur et éducateur sportif. J'ai été recruté par la municipalité et mis à disposition des écoles, sur le temps de la garderie du matin, du soir ainsi que le temps de récréation du midi pour des activités axées sur le jeu. J'interviens sur le temps scolaire, une heure par semaine dans chaque classe de primaire et de maternelle pour développer l'épanouissement des enfants. Je proposerai également des activités pendant les vacances scolaires.

Théos GUISE

UN LIVRE POUR LES VACANCES

Chaque année, les élèves de CM2 reçoivent, du Ministère, un livre des fables de La Fontaine illustré. Cette année ces livres ont été remis aux élèves par Monsieur le Recteur, le vendredi 10 mai, accompagné du Directeur Académique et de l'Inspecteur de circonscription.

Le thème de la visite était centré sur la lecture, les élèves de CM2 ont présenté des lectures orales (fables revisitées ou courts extraits de la littérature jeunesse) et ont partagé leurs expériences autour de la lecture (quart d'heure lecture, exercices de fluence, rallye avec le collège, semaine du livre de Merlieux...). Les élèves de CM1 ont également fait une démonstration de l'utilisation du Speechi lors d'une séance d'orthographe.



(De gauche à droite) : Inspecteur de circonscription, Député, Directeur Académique, Maire, Recteur.



Isabelle Parkitny a pris ses fonctions de principale du collège Jacques Prévert, depuis le mois de septembre, elle remplace ainsi Sébastien Defrize après quatre années de service au sein de cet établissement. Ses principales missions seront de diriger et d'animer l'équipe pédagogique pour travailler avec les élèves et de collaborer avec les parents, afin de garantir la réussite des collégiens, notamment en terme d'orientation en fin de troisième.

Le cross du collège s'est déroulé le 21 octobre, dans le parc archéologique du musée des temps barbares.

Il a réuni près de 200 élèves du collège et de CM1 – CM2 de l'école Jules Ferry.

Une journée conviviale sous un soleil radieux.



Le collège a participé à la 25^{ème} édition de « Nettoyons la nature », et notamment les élèves des classes de 6^{ème} qui ont été sensibilisés à la qualité de l'environnement et au développement durable.

23 kg de déchets ont été ramassés aux abords du collège. Les meilleurs ramasseurs ont été récompensés.



Isabelle PARKITNY, la principale

Le collège Jacques Prévert souhaite créer un lieu d'accès à la lecture. Pour aider à la mise en place de cette bibliothèque, vous pouvez déposer vos livres, bandes dessinées et revues, en bon état, et adaptés au niveau du collège, à l'accueil de l'établissement.

Tél : 03.23.20.04.55



VIE COMMUNALE ET DEVELOPPEMENT

VISITE DU SOUS-PREFET



Raphaël Nice, le Sous-Préfet, Maire, Président de l'Union des Maires du canton



Le sous-préfet de l'arrondissement de Laon, Alain Nguoto a visité la commune en août dernier. Il s'est intéressé, en présence du maire, des élus et du président de l'union des maires du canton, François Nuytten, aux infrastructures de la ville et aux possibles restaurations à envisager.

Dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain », plusieurs pistes sont donc à explorer : la visibilité de Marle sur le canton, l'amélioration de l'habitat ancien, la carence commerciale en centre-ville..., Marle possède des atouts touristiques : l'Eglise, les remparts, le centre-ville, le musée.. à exploiter.

EAU POTABLE



Après un été caniculaire et de nombreux problèmes de nitrates dans plusieurs communes, petit point sur la gestion de l'eau sur notre commune :

L'eau qui nous alimente provient de 2 forages, un nouveau qui sert en alimentation principale et un ancien en secours. Nous ne sommes pas actuellement en risque de manque d'eau, le suivi de la nappe montre qu'il y a encore des réserves.

Notre eau est filtrée grâce à des filtres de charbons actifs, capables de retenir l'atrazine (dés herbant) et les nouvelles molécules telles que les chloridazones et leurs dérivés. L'eau ne contient aucun pesticide, et même si le taux de nitrates est parfois proche de la limite, le programme de prévention mis en place avec l'Agence de l'eau permet d'avoir une eau de bonne qualité.

La commune n'est pas reliée à un château d'eau mais possède un réservoir, réhabilité récemment, qui contient 600 m³ d'eau, soit presque 2 jours d'autonomie.

Les derniers branchements en plomb présents sur Marle seront remplacés entre 2023 et 2030, tel que demandé par le conseil municipal au prestataire de concession de service.

Anthony SEROUART

AIRE DE JEUX

Une nouvelle aire de jeux a été installée dans le parc verdoyant « Louisa », rue des Moulins. Les enfants de 1 à 10 ans peuvent y accéder pour leur plus grand plaisir.

Ce parc est un lieu de promenade apprécié grâce aux plantations d'arbres effectuées par les élèves de l'école Jules Ferry, et à l'aménagement d'une pelouse.

Magalie CASTELLE, Lucie LIBERT



POLICE MUNICIPALE

Pour la protection de la commune et de ses habitants, 4 nouvelles caméras de vidéosurveillance ont été installées sur le territoire communal.

Suite à la sollicitation des riverains de l'avenue de Verdun pour faire diminuer la vitesse dans cette rue et pour la sécurité et la tranquillité de tous, la gendarmerie et le policier municipal effectuent régulièrement des postes de surveillance et des opérations de contrôle. Mais les autres rues ne sont pas oubliées...

Si votre chien n'arrive pas à ramasser ses crottes tout seul...



C'est à vous de le faire pour lui et par civisme envers nous tous



Avec la flambée de l'énergie, la commune, qui ne bénéficie pas du bouclier tarifaire, a pris la décision d'éteindre l'éclairage public de 23 h à 5 h du matin depuis le 1^{er} octobre 2022



BIBLIOTHEQUE



Horaires d'ouverture au public :

Mercredi : 13 h 30 – 18 h

Vendredi : 9 h – 12 h

Samedi: 14 h – 17 h

Tél : 03.23.20.56.77
<https://www.bibliotheque-marle.fr>

Service à domicile : 1^{er} mercredi de chaque mois de 9 h 30 à 12h.

ETAT CIVIL

Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2022 :

13 Naissances

38 Décès

9 Mariages

3 Pacs

113 arrivées

51 départs

Population :
+ 37 personnes



PERMANENCES

Clésence : les mercredis de 13 h30 à 16h30
Résidence Mozart

France Victimes 02 : sur rendez-vous au
03.23.20.65.61

Infirmière PMI : 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois
Salle PMI tél : 03.23.24.88.02

DIPAS : sur rendez-vous 03.23.24.68.40

Soliha : Rénovation – Energie – Salle PMI
Le 1^{er} mardi du mois de 9h30 à 10h30

Amélioration de l'habitat – Salle PMI
3^{ème} mercredi du mois de 15h30 à 16h30

Geiq : (accès à l'emploi) sur rendez-vous
03.23.80.05.00

A venir

TELETHON

Samedi 3 décembre : Vente de produits du Téléthon par les pompiers

Dimanche 4 décembre : De 14 h à 18 h, Salle Simone Signoret, Spectacle de danses et de chants par les associations locales avec la participation de Dita Von Kas, Delphine Pezin et C2O Musique.

+ Atelier Maquillage



COMITE DES FETES



Grand Cirque de Noël



Vendredi 9 décembre :

Séance pour tous les élèves des écoles maternelles et primaires de Marle

Samedi 10 décembre :

18H : Séance gratuite pour tous les Marlois

FRANCE SERVICES

Le véhicule France Services sera sur la place du Bail, le **vendredi 16 décembre de 9h30 à 12h30**, (puis le 3^{ème} vendredi de chaque mois) pour vous offrir une assistance dans vos démarches administratives. C'est un service **GRATUIT** et anonyme proposé par la Communauté de Communes du Pays de la Serre.



Renseignements : 06.07.69.29.65

ou par mail FRANCE-SERVICES@PAYSDELASERRE.FR



L'OPPOSITION

Si nous faisons le bilan depuis la dernière parution des Infos Marloises.

Malgré nos propositions, nous constatons que peu de choses sont prises en compte et/ou restent au point mort :

- La sécurité aux abords des écoles,
- Les passages pour personnes en situation de handicap et la réfection des trottoirs,
- La circulation et le stationnement des poids lourds dans Marle,
- La planification sans cesse repoussée de l'ouverture de l'hôtel/Restaurant « Le Central »
- La maison Lemaire Faubourg Saint Martin et le projet Place du Bail !!!
- Les travaux entamés non terminés (dessouchage rue Lalouette, reprise de carrelage et étanchéité de la piscine, tampons de visite, portail de la gendarmerie...).

Enfin, que pensez de la grande discrétion autour des changements du bureau du comité des fêtes. Pour en finir, l'opposition a mis, à la disposition de la municipalité, un dossier des économies d'énergie et s'est proposée de poursuivre le travail sans réponse à ce jour.

L'essentiel de ces points était annoncé sur la profession de foi de la campagne de Marle autrement. Par contre, nous approuvons la cohésion du conseil municipal de mettre un frein sur l'extension des parcs éoliens sur notre territoire.

Patrice DETREZ